

CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 20 mars 1986

La séance est ouverte à 11 heures.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

COMITÉ DE SÉLECTION

PRÉSENTATION DU 25^e RAPPORT DU COMITÉ DE SÉLECTION

L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter le vingt-cinquième rapport du comité de sélection.

[Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui au sujet du rapport précité.]

* * *

PÉTITIONS

L'INCLUSION DU REVENU DE PENSION DANS LE CALCUL DES PRESTATIONS D'ASSURANCE-CHÔMAGE

M. John R. Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur le Président, j'ai le devoir et le privilège de présenter à la Chambre des pétitions signées par de nombreux citoyens des villes de Montréal, Québec et Halifax, qui s'élèvent tous contre le changement récent de l'assurance-chômage en vertu duquel le revenu de pension est maintenant considéré comme revenu gagné dans le calcul des prestations d'assurance-chômage. Ils prient le Parlement de retirer cette disposition inique.

[Français]

M. André Plourde (Kamouraska-Rivière-du-Loup): Monsieur le Président, je veux présenter devant cette Chambre une pétition qui m'a été remise par mes commettants de Kamouraska-Rivière-du-Loup portant un total de 1,762 signatures. Les signataires de cette pétition demandent au gouvernement que tous les revenus provenant d'une pension ou d'une cessation d'emploi concernant les retraités soient abolis aux fins de l'assurance-chômage.

ON DEMANDE LE RÉTABLISSEMENT DU PROGRAMME KATIMAVIK

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa-Vanier): Monsieur le Président, j'ai l'honneur et le plaisir de présenter en cette Chambre une pétition demandant au gouvernement de reconsidérer sa décision de mettre fin au programme Katimavik, et les signataires viennent de la ville de Québec; et j'ai une deuxième pétition qui vient de la province de Québec.

[Traduction]

J'ai une troisième pétition de la région de Cornwall et de ma circonscription. Les pétitionnaires demandent au gouvernement de reconsidérer la décision qu'il a prise d'abolir le programme Katimavik. Ils appuient le sénateur Hébert et son action en faveur du rétablissement du programme Katimavik.

L'ANNULATION DES PRESTATIONS D'ASSURANCE-CHÔMAGE POUR LES MEMBRES DES FORCES ARMÉES—L'OBLIGATION DE VERSER DES COTISATIONS

M. Ray Skelly (Comox-Powell River): Monsieur le Président, j'ai le devoir de soumettre à la Chambre une pétition par laquelle les soussignés protestent contre le fait que l'assurance-chômage soit refusée aux membres des forces armées qui prennent leur retraite. Les pétitionnaires mettent aussi sérieusement en doute la politique gouvernementale qui oblige les membres des forces armées à payer les primes de l'assurance-chômage alors qu'ils ne pourront jamais en retirer les prestations. Ils signalent en outre que lorsque les militaires prennent leur retraite, ils n'ont pas le choix, ils sont forcés de quitter les forces armées.

LE PROGRAMME DE RÉUNIFICATION DES FAMILLES

L'hon. Chas. L. Caccia (Davenport): Monsieur le Président, un certain nombre de citoyens de la région métropolitaine de Toronto ont signé une pétition sur la réunification des familles et la nécessité de préserver la valeur fondamentale de ce principe et de l'inscrire dans la législation canadienne. La pétition porte les signatures de personnes de l'ouest de Toronto, de ma circonscription et de diverses parties du grand Toronto, qui affirment toutes ce principe.

ON DEMANDE LE RÉTABLISSEMENT DU PROGRAMME KATIMAVIK

L'hon. Chas. L. Caccia (Davenport): Monsieur le Président, je voudrais présenter une autre pétition signée par des personnes d'Ottawa. Elles supplient le gouvernement de rétablir le programme Katimavik pour les jeunes et souhaitent qu'on mette ce programme à la disposition des futures générations de Canadiens.

LE PRIX DE L'ESSENCE

M. Cyril Keeper (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur le Président, j'ai deux pétitions à présenter. La première, qui porte sur les prix de l'essence, est signée par quelques centaines de personnes de ma circonscription. Les pétitionnaires exhortent le gouvernement à réduire les prix de l'essence de 1c. chaque fois que les cours pétroliers mondiaux baissent de \$1.